

QUARTIER ST. HENRI.

Rue Ste. Marguerite, de l'égout actuel à la rue Richelieu.
Chemin de la Côte St. Paul, de l'égout actuel, allant 50' vers le nord.

QUARTIER LONGUE POINTE.

Rue Vinet, maintenant rue LePailleur de l'égout en grès actuel allant 500' vers le nord.
Rue St. Georges, (maintenant de St. Just) de la rue Lecourt, à 340 vgs vers le nord.

QUARTIER STE. ANNE.

Rue Ste. Etienne, de la rue Mill, allant 750' vers le sud.

QUARTIERS ST. LAURENT et ST. GEORGES.

Rue Sherbrooke, entre les rues Bleury et Victoria.

Et que lesdits rôles ont été déposés en son bureau, à l'Hôtel de Ville, où les intéressés peuvent les voir et les consulter jusqu'au 23 décembre 1912 à midi, alors qu'il sera présent pour recevoir et examiner toutes plaintes relatives auxdits rôles avant que les comptes soient placés entre les mains du trésorier de la Cité, pour perception suivant la loi.

STUART HOWARD,
Ingénieur Surintendant des Egouts.

Département des Egouts,
Hôtel de Ville.
Montréal, 11 Décembre 1912.



Cité de Montréal

Département des Egouts

DES SOUMISSIONS sous enveloppes cachetées, adressées aux Commissaires et déposées à leur bureau, à l'Hôtel de Ville, seront reçues jusqu'à midi, vendredi le 20 décembre 1912, pour construction d'égouts dans les rues suivantes:

Rue Clarke, entre le boulevard Gouin et l'Avenue Lighthall. Dépôt \$500.00.

Toutes soumissions qui n'auront pas été faites sur les formes fournies à cette fin par la Cité de Montréal, et qui n'auront pas été mises dans des enveloppes imprimées, aussi fournies à cette fin, seront écartées.

L'on pourra obtenir copie des cahiers des charges et des formules de soumissions au bureau de l'Ingénieur surintendant des égouts, en déposant, au bureau du trésorier de la Cité, une somme de \$5.00, laquelle ne sera remboursée qu'aux personnes qui auront fait et déposé leurs soumissions conformément au présent avis.

L'on pourra prendre communication des plans au bureau dudit ingénieur surintendant des égouts, où tous renseignements désirés pourront être obtenus.

La plus basse ni aucune autre des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

Les soumissions seront ouvertes en présence des intéressés, par le Bureau des Commissaires, siégeant en assemblée, dans la salle de délibérations, à l'Hôtel de Ville, à midi vendredi, le 20 décembre 1912.

Par ordre du Bureau des Commissaires,

L. N. SENEAL,
Secrétaire.

Bureau des Commissaires,
Hôtel de Ville.
Montréal, 11 décembre 1912.

ST. HENRY WARD.

Ste. Marguerite St., existing sewer to Richelieu St.
Côte St. Paul Road, existing sewer to 50' northwards.

LONGUE POINTE WARD.

Vinet St., (now LePailleur St.) existing tile pipe to 580 feet northwards.

St. Georges St., (now de St. Just St.) Lecourt St. to 310 yds northwards.

ST. ANN WARD.

St. Etienne St., Mill St. to 750' southwards.

ST. LAWRENCE and ST. GEORGES WARDS.

Sherbrooke St., bet. Bleury and Victoria Sts.

And that they have been deposited in his Office, in the City Hall where they may be seen and examined by all interested parties until December 23rd 1912 at noon, that he will then and there hear examine all complaints in relation to such special assessment rolls, before the amounts are delivered to the City Treasurer, in accordance with the law.

STUART HOWARD,
Engineer Superintendent of Sewers.

Sewer Department,
City Hall.
Montreal, December 11th 1912.



City of Montreal

Sewer Department

TENDERS under sealed envelopes, addressed to the Board of Commissioners and deposited in their office at the City Hall, will be received until noon Friday, December 20th 1912 for the construction of sewers in the following streets:

Clarke street, from Gouin Boulevard to Lighthall avenue. Deposit \$500.

All tenders not made on the forms furnished for that purpose by the City of Montreal, and not sent in the printed envelopes, also furnished for that purpose will not be entertained.

Copies of the specifications and of the forms of tenders may be obtained at the office of the engineer superintendent of sewers, on deposit at the office of the City Treasurer, of a sum of \$5.00 which will be reimbursed only to the persons having made and deposited their tender, in accordance with the present notice.

Plans may be examined, and all the required information may be obtained in the office of the engineer superintendent of sewers.

The lowest or any tender will not necessarily be accepted.

The tenders will be opened in presence of the interested parties by the Board of Commissioners, in meeting assembled, in their board room at the City Hall, at noon Friday December 20th 1912.

By order of the Board of Commissioners,

L. N. SENEAL,
Secretary.

Board of Commissioners' Office,
City Hall.
Montreal, December 11th 1912.